

RISQUE ROUTIER



Je réserve ma formation

CODE FORMATION : FROU011

Renforcer la prévention du risque routier



1 Jour / 7 H

INTER

INTRA

1 à 12 participants

PRESENTIEL

Horaire de 9H à 17H

Prévoir un espace de 16m² parking extérieur (INTRA)

Public :

- Toute personne titulaire d'un permis de conduire valide B

Prérequis :

- Maîtrise du français

Objectifs :

- Identifier les risques routiers.
- Apprendre de bonnes habitudes de conduite.
- Améliorer son comportement au volant.

Programme :

Les risques routiers et de leur impact sur la sécurité des entreprises

Analyse des différents types d'accidents routiers liés aux trajets professionnels, aux missions et aux accidents de droit commun.
Étude des statistiques nationales et spécifiques à l'activité professionnelle pour mieux comprendre l'ampleur du problème

L'aspect réglementaire lié à la sécurité routière

Prévention des risques routiers, conformément au Code du travail.
Les infractions routières, les amendes, le système du permis à points et la responsabilité potentielle de l'employeur (article L. 121-1).
Sensibilisation aux implications pénales, notamment la mise en danger d'autrui, selon le Code pénal.
Étude des dispositions du Code de la sécurité sociale concernant les accidents de la route et leur qualification en tant qu'accidents du travail, ainsi que les conséquences en termes de majoration des cotisations.

Le véhicule

Les contrôles et entretiens du véhicule
Comment charger son véhicule
Les obligations de sécurité
Les documents de conduite

Le conducteur

L'installation au poste de conduite
La perception visuelle et la conduite
L'alcool, les drogues au volant
La vigilance et ses distracteurs (téléphone, émotions...)
La vitesse et les distances de sécurité

Les déplacements

La signalisation du code de la route
Les situations à risque
Les différentes conditions de conduite
Organiser et prévoir ses déplacements
Les situations d'urgence

Modalité d'évaluation :

- Évaluation sous la forme d'un QCM
- Attestation individuelle de fin de formation

Moyens pédagogiques :

- Démarche participative et active
- Démonstration avec véhicule
- Support pédagogique remis au stagiaire

Formateur(trice) :

La formation est délivrée par un(e) consultant(e) spécialisée en prévention des risques et conseil aux entreprises, accompagnement à la mobilité